



REPNSES AU QUESTIONNAIRE DE L'ARIVEM

**1. Etes-vous favorable au projet d'usine de TMB-méthanisation à Romainville-Bobigny, que ce soit dans sa version d'origine ou dans la version légèrement modifiée par URBASER et le SYTCTOM ?**

Non.

Après l'arrêté préfectoral de 2011 autorisant le projet de création d'une usine de TMB-méthanisation, l'irruption du débat citoyen a permis de mieux comprendre et partager les enjeux. Nous avons tous progressé et mesuré l'importance de la question du traitement des déchets et des choix écologiques que nous devons prendre. Nous continuerons de maintenir notre opposition au projet de TMB-méthanisation que ce soit dans sa version initiale ou dans une version modifiée.

**Qu'est-ce qui motive votre position ?**

Nous pensons que l'intelligence, la créativité et l'expérience des Balbyniens dans l'élaboration de réponses collectives peuvent participer à des propositions comme par exemple proposer un véritable technocentre qui valorise le recyclage des déchets et leur réutilisation.

**2. Si vous n'y êtes pas favorable :**

**a) Vous opposerez-vous à tout autre projet de traitement des ordures faisant appel au procédé de TRI MECANO BIOLOGIQUE ?**

Oui, nous nous y opposerons.

**b) Si URBASER et le SYTCOM maintiennent leur projet, même modifié, que ferez-vous concrètement pour empêcher que cette usine soit construite ?**

Oui.

Nous voulons poursuivre avec les citoyens, les élus, les experts le travail engagé depuis 3 ans pour créer les conditions de la mobilisation citoyenne. La ville s'engagera à soutenir les actions des citoyens et mettra en œuvre les expérimentations utiles et écologiques. Avec le Conseil municipal nous examinerons tous les moyens légaux à notre disposition pour nous y opposer.

**3. Vous engagez-vous à mettre en place dans votre commune, dès le début de votre mandature, une collecte sélective en porte-à-porte des biodéchets, de façon à ce que ceux-ci soient transformés en compost utilisable par les agriculteurs ?**

Nous voulons promouvoir à Bobigny, le développement de points de collecte. Rien ne se fera sans la participation citoyenne. Cela passe avant tout par l'éducation et l'information. Une incitation sur la taxe d'ordures ménagère est aussi à envisager pour favoriser la nécessité d'une prise de conscience collective. Tous les acteurs institutionnels doivent être partie prenante et particulièrement ceux dont c'est la compétence. Aussi nous voulons travailler avec la Communauté d'Agglomération d'Est Ensemble pour la mise en place d'un véritable service public de collecte et de traitement des déchets avec des agents dont la sensibilisation et la formation des habitants au tri sélectif pourrait en être la cheville ouvrière.

**4. vous engagez-vous à favoriser la création d'emplois locaux dans le domaine de la sensibilisation et de la formation des habitants au tri, à promouvoir la prévention, la réduction et le recyclage des déchets, à réorienter dans ce sens les budgets colossaux qui sont actuellement consacrés à leurs mauvaises gestions ?**

Oui.

Depuis plusieurs années, la ville mobilise des moyens humains, notamment avec le renfort d'emplois d'avenir pour sensibiliser et former les habitants au tri sélectif. Nous avons, par exemple, permis la venue d'un spectacle pour enfants « le chapiteau vert » qui a permis à la moitié des enfants de la ville de découvrir la nécessité du tri, sous une forme ludique et participative. Dans les années à venir, nous envisageons de donner encore plus de place et de moyens à la mise en œuvre de ces engagements. Nous comptons aussi sur l'engagement citoyen comme cela est venu lors des débats des dernières Assises de la Ville. Les Balbyniens se sentent responsables de la propreté de leur ville et ont pleinement envie d'être encouragés dans leur démarche. Nous réfléchissons à la création de comité citoyen permanent de suivi et de mise en œuvre des initiatives de gestion des déchets.

**5. Comptez-vous réclamer le retour aux municipalités de la compétence de la collecte et du traitement des déchets dans le cadre de la future Métropole du Grand Paris, afin de promouvoir une gestion citoyenne des ordures ménagères qui responsabilise ceux qui les produisent, c'est-à-dire nous tous ?**

Oui.

La loi portant création de la métropole du Grand Paris a été votée sans une véritable concertation des Maires et des Présidents des EPCI de la région parisienne. Alors même que des communes dont Bobigny participent récemment à une EPCI EST ensemble dont la collecte des ordures ménagère est la compétence, nous savons désormais que si la mutualisation des moyens peut apporter des réponses nouvelles, les transferts de compétences privent les communes qui sont des lieux de démocratie de proximité.

Dans ce sens, il paraît opportun de réfléchir à un retour aux communes de la compétence collecte des traitements des déchets et d'élaborer une meilleure coordination entre les territoires de la future métropole.

